

# CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.  
Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.  
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY**

ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE  
Tous les envois doivent être affranchis

**PRIX DES ANNONCES :**

(la ligne ou son espace)  
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.  
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

## Nos recrues en 1907

Pour mieux illustrer et commenter les chiffres et considérations qui paraissent depuis quelques jours dans la presse à l'endroit des examens pédagogiques de l'automne dernier, il importe de rappeler tout d'abord le rang et la note de nos districts pour ces deux années écoulées. On se fera par là une idée plus exacte des points faibles et des causes qui ont fait descendre le Valais dans l'échelle des cantons, d'après les résultats qui viennent d'être publiés, en nous assignant le 20<sup>me</sup> rang pour 1907, alors que nous en occupions un meilleur l'année précédente.

1906	1907
Districts	Districts
1. Monthey 6,54	1. Conches 5,90
2. St-Maurice 6,73	2. Sion 6,85
3. Entremont 6,85	3. St-Maurice 7.—
4. Conches 7,10	4. Conthey 7,05
5. Rarogne 7,15	5. Martigny 7,38
6. Sierre 7,37	6. Monthey 7,90
7. Conthey 7,65	7. Viège 8.—
8. Sion 7,67	8. Entremont 8,27
9. Martigny 7,73	9. Leèche 8,30
10. Leèche 7,86	10. Rarogne 8,32
11. Hérens 7,88	11. Hérens 8,35
12. Viège 7,98	12. Sierre 8,86
13. Brigue 8,48	13. Brigue 9,22
Valais 7,48	Valais 7,80

Par le petit tableau suggestif qui précède, l'on n'a pas de peine à remarquer, entr'autres, que le 1er district pour 1907, celui de Conches, obtient une note meilleure qu'en 1906. Par contre, son voisin, Brigue, qui semble ici briguer l'honneur d'être régulièrement parmi les derniers, ne se contente pas encore de ce rang. Il tient à mieux accentuer le recul en perdant près d'un point sur l'année précédente. Sierre paraît avoir été piqué de la même ambition en subissant un déchet non moins sensible. Or, il suffit de l'un ou l'autre district qui se relâchent pour influencer défavorablement la note moyenne de tout un canton.

A remarquer encore, à l'éloge des 33 recrues de Conches, que le livret de service militaire d'aucune d'elles n'est maculé par la note 4 ou 5 pour une branche quelconque.

Quant à Brigue, il faut reconnaître, à la louange du chef-lieu du district, que sa note est passable (7,70). Par contre, plusieurs communes importantes, comme Gîis, Mund et Naters, obtenant une moyenne de 10 et plus, enfoncent non seulement le district, mais contribuent, pour une large part, au résultat fâcheux que nous déplorons aujourd'hui.

Il serait aisé de faire d'autres rapprochements pénibles ou réconfortants à l'aide des données statistiques ci-dessus, lesquelles sont puisées aux sources officielles. Le lecteur que cela intéresse y trouvera ample matière pour peu qu'il veuille s'y arrêter.

En attendant que peut-être l'auteur de ce petit article entre dans de nouveaux développements à cet égard, voici, pour les communes de la partie française du canton, la note moyenne par elles obtenue lors des examens qui nous occupent, ceci à titre de récompense ou de stimulant, car si les bonnes notes d'un district profitent au canton tout entier, celles des communes contribuent, de leur côté, à élever ou à abaisser ce niveau. Il est juste et naturel que chacune y ait son compte et fasse, en le recevant, joyeuse ou grise mine.

**District de Sierre (8,86)**

Chippis 4,67. Granges 5. Icogne 6. Mollens 7. Grimont 7,5. St-Luc 7,73. Randogne et Veyras 8. Venthône 8,2. Miège 8,75. Sierre 9. Lens 9,33. Montana 9,67. St-Léonard 10. Chermignon 10,20. Chandolin et Grône 11. Chalais 11,30.

Granges, Icogne et Mollens n'ont eu qu'une recrue.

**District d'Hérens (8,35)**

Hérensme 7,22. Evolène 7,58. Vernamiège 8. Nax et St-Martin 8,25. Mase 8,5. Ayent 9. Vex 10.

**District de Sion (6,85)**

Veysonnaz 4,5. Sion 6,20. Arbaz 7. Bra-mois 7,10. Grimisuat 7,30. Savièse 8,35. Sallins 8,40.

Veysonnaz ne figurait que pour 2 recrues, tandis que Sion en comptait 66, dont 54 n'avaient que des notes 1 et 2 dans le livret de service militaire.

**District de Conthey (7,05)**

Ardon 5,46. Vétroz 5,50. Chamozon 6,60. Nendaz 7,84. Conthey 8.

**District de Martigny (7,38)**

Trient 4,40. Martigny-Bourg 5,20. La Bâ-tiaz et Riddes 6. Saxon 6,06. Martigny-Ville 6,20. Saillon 7,20. Martigny-Combe 7,23. Char-rat 7,33. Bovernier 9. Fully 9,5. Leytron 11,14. Isérables 12.

**District d'Entremont (8,27)**

Sembrancher 7,33. Bagnes 7,60. Orsières 8,70. Liddes 8,77. Vollèges 10,33.

**District de St-Maurice (7)**

Finhaut 5. Salvan 5,83. Massongex 6,2. St-Maurice 6,70. Collonges 7. Vionnaz 7,75. Mex 8. Evionnaz 8,12. Dorénaz 10.

Finhaut n'avait que 2 recrues, tandis que Salvan en comptait 12, dont 8 n'avaient que les notes 1 et 2.

**District de Monthey (7,90)**

Collombey-Muraz 6,5. Vouvy 6,55. St-Gin-golph et Port-Valais 7. Vionnaz 7,22. Cham-péry 7,25. Monthey 7,57. Troistorrens 10. Val d'Iliez 11,5.

Autres réflexions dans un prochain article.  
P. P.

## CANTON DU VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat discute et adopte un article concernant l'exécution des art. 4 et 12 de la loi sur la chasse.

— Le commandement du bat. 130 Landwehr est confié au major Frédéric Gross, de Salvan, en remplacement de M. P.-M. Zen-Ruffinen, décédé.

— Il est décidé que l'atelier de menuiserie-ébénisterie Favre frères & Caruzzo, à Martigny-Ville, doit être soumis au régime de la loi fédérale sur les fabriques.

— Il est accordé à la Cie du chemin de fer Martigny Orsières l'autorisation d'établir une canalisation d'eau sous la chaussée de la route du St-Bernard, du pont de la Croix à

150 m. en amont du Broccard, aux conditions fixées par le département des Travaux publics.

— Le Vélo-Club „Eclair“, à Sierre, est autorisé à organiser, pour le 23 août courant, une course Sierre-Fond de Platze, territoire de Sion, et retour.

— Le Vélo-Club de Martigny, est autorisé à exécuter un championnat, soit course sur route, pour le 30 courant, sur le parcours Martigny Pont de la Morge et retour.

**Le service militaire des instituteurs.** — On sait que depuis le 1er janvier de cette année les instituteurs sont placés, à l'égard du service militaire, sur le même pied que les autres citoyens. Aucune dispense de service ne leur est accordée en vertu de leurs fonctions et ils sont tenus d'accepter les grades pour lesquels ils sont proposés. La Confédération remboursera aux communes les  $\frac{3}{4}$  des frais pour remplacement des instituteurs gradés à leurs cours d'instruction.

Le département Militaire fédéral a décidé la non réintégration des instituteurs nés avant 1880 qui n'ont pas fait régulièrement leur service. En revanche, ceux qui sont nés en 1880 ou postérieurement et qui n'ont pas fait régulièrement leurs cours de répétition, seront appelés à en faire, 1, 2, 4, 5 ou 7, selon qu'ils n'en ont point fait du tout, ou 4 au maximum. Le département Militaire cantonal reste libre de remplacer tout service ultérieur par la taxe pour ceux qui lui en feront immédiatement la demande.

**Tunnel du Loetschberg.** — Pendant le mois de juillet, la galerie du tunnel du Loetschberg a avancé de 304 m., atteignant ainsi une longueur totale de 4,907 m., soit 2,675 du côté nord et 2,232 du côté sud. La température de la roche à l'avancement a été, du côté nord, de 8  $\frac{1}{2}$  degrés, et du côté sud de 23,7. La quantité d'eau s'est élevée de 170 à 300 litres par seconde du côté nord et 39 du côté sud. Le nombre moyen des ouvriers a été, par jour, de 2,239 au total.

**Refuges militaires au Simplon.** — On construit, en ce moment, au Simplon trois cabanes à disposition de la troupe, comprenant chacune une cuisine et une chambre à coucher. La longueur de ces cabanes est de 18 m. et la largeur 9 m. 60. Elles doivent être achevées pour le 15 septembre.

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

22

LE

### MARIAGE DE GABRIELLE

PAR

DANIEL LESUEUR

Ouvrage couronné par l'Académie française

X

Lorsqu'il ne pluvait pas, les curieux étaient nombreux sur la jetée ; on venait voir partir le steamer et surtout s'examiner les uns les autres. Bien des regards accompagnaient la jeune fille, quand, après être restée un moment accoudée sur le parapet, elle se redressait lentement et s'éloignait sans parler à personne.

— Qui est-elle ? demandait un nouvel arrivé.

Et l'on ne manquait jamais de lui répondre :

— C'est la petite Dariez, la fille du commissionnaire, vous savez... Elle a bien un million de dot et elle héritera de quatre fois autant.

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

XI

Il y avait presque deux années que René Laverdié était parti pour l'Amérique.

La marquise de Saint-Villiers, assise dans son petit salon, se trouvait seule un soir, très seule.

Bien qu'on fût à la fin d'avril, une bûche mince brûlait dans la cheminée, les rideaux étaient clos ; au dehors, le vent, qu'on entendait souffler, chassait parfois des gouttes de pluie contre les vitres.

La marquise ne semblait pas avoir vieilli. Peut-être qu'au jour on eût remarqué moins d'éclat qu'autrefois dans ses yeux noirs, toujours impérieux et pénétrants ; et, si elle se fût levée, sa démarche moins ferme aurait trahi le sombre travail du temps et celui du chagrin, mais telle qu'elle était placée, dans son fauteuil large et bas, sous la clarté douce de la lampe, son regard paisible fixé sur la flamme qui rongeaient le bois en pétillant, on eût dit qu'elle avait trouvé le secret de vaincre ou de charmer ces deux ennemis si redoutables de l'homme : l'âge et la solitude.

Il n'en était rien cependant ; et si madame de Saint-Villiers pouvait encore sourire, les yeux sur le foyer, c'était lorsque ses souvenirs lui rappelaient si vivement les êtres qu'elle avait aimés, que pendant un instant elle oubliait qu'aucun d'eux n'existait plus pour elle. Mais à peine ces courtes illusions s'étaient-elles envolées, que la réalité lui apparaissait d'autant plus amère.

C'est ce qui arriva ce soir-là.

Un domestique, en entrant pour apporter le thé,

tira la marquise de sa rêverie. Elle suivit des yeux avec quelque impatience les mouvements de cet homme, qui posa son léger plateau sur une petite table et approcha celle-ci du fauteuil où elle était assise. Comme il le fit un peu trop vivement, quelques gouttes s'échappèrent de la théière, s'éparpillèrent à l'entour et rouillèrent jusque dans la soucoupe de Saxe ; il voulut réparer sa maladresse, mais sa maîtresse le renvoya presque avec irritation.

Elle sortait d'un songe si bienfaisant que le réveil lui semblait trop cruel.

Un filet de vapeur s'élevait de la mignonne théière, et, se tordant au dessus avec délicatesse, répandait dans la chambre le parfum de la boisson favorite de madame de Saint-Villiers ; pourtant celle-ci n'entendit pas la main vers le petit plateau. Ses yeux, du reste, ne se reportèrent pas non plus sur la flamme ; ils s'étaient arrêtés sur un point du mur que la lampe éclairait. On avait dû enlever un tableau à cet endroit, car, sur la tapisserie mise à nu, la place qu'il avait occupée, sans doute pendant fort longtemps, se montrait visible dans la lumière par sa teinte plus foncée. En effet, c'était là que, durant des années, était resté suspendu le portrait de René enfant et que, plus tard, il avait été remplacé par celui du jeune homme âgé de vingt-trois ans. La première de ces deux peintures avait été transportée au château de Saint-Villiers, ancienne demeure que, vu son état de délabrement, la marquise n'habitait guère ; il eût fallu une fortune pour lui rendre la splendeur qu'elle avait une jour. Madame de Saint-Villiers la voyait tomber en ruines avec un regret profond ; n'étant pas assez riche pour faire relever,

restaurer les vieux murs qui avaient abrité les ancêtres de son mari, elle se réjouissait de penser que sa mort précéderait leur chute et que, de son vivant du moins, leurs débris ne feraient pas sous la pioche et ne seraient pas vendus à l'encan. Chaque été elle les visitait avec amour ; elle s'enfermait là durant quelques semaines, au milieu des souvenirs et des reliques du temps passé.

C'est parmi ces chères reliques qu'elle avait trouvé une place pour le portrait de son petit-neveu, lorsque celui-ci, devenu un homme, avait de nouveau posé, pour lui faire plaisir, devant un des grands peintres de notre époque. Et maintenant le visage du jeune homme, comme celui de l'enfant, avait disparu, et rien ne l'avait remplacé. En l'éloignant de ses yeux, l'inflexible vieille dame croyait pouvoir aussi facilement le chasser de son cœur, mais deux ans s'étaient écoulés sans qu'elle y fût parvenue. Souvent elle avait regardé la place vacante sur la muraille, mais jamais avec un sentiment plus amer, un regret plus déchirant que pendant cette triste soirée d'avril, où elle se trouvait seule dans son petit salon.

Tout à coup, elle se leva, prit sur la cheminée un flambeau qu'elle alluma et sortit de la pièce. Elle marchait à pas tremblants, comme si elle se fût disposée à commettre quelque crime. Arrivée dans sa chambre à coucher, elle jeta effectivement un regard autour d'elle, inquiète à l'idée d'être surprise au milieu de l'action qu'elle méditait. Se voyant bien seule, elle ouvrit une armoire, avec une clef qu'elle prit au fond d'un secrétaire, et en explora l'intérieur d'un coup d'œil troublé. Les rayons de cette armoire étaient couverts de papiers, de paquets de lettres,

**Forestier fédéral.** — M. Rolet Lorétan, de Loèche-les-Bains, après avoir subi avec succès l'examen scientifique professionnel à la division forestière de l'École polytechnique, à Zurich, vient d'obtenir le diplôme de forestier fédéral.

**Chasse.** — D'entente avec la commission cantonale des chasseurs, le Conseil d'Etat a fixé la surtaxe pour le repeuplement du gibier, à payer en sus de la patente, à 5 fr., pour la prochaine saison de chasse.

La chasse au chamois et à la marmotte est restreinte à la période du 7 au 30 septembre.

Est absolument interdite dans tout le canton la chasse aux chevreuils, daims, cerfs et bouquetins.

Un district franc est créé entre le Sanetsch et le Haut de Cry sur Ardon, un second dans la vallée de Ferrex, un autre dans la région de l'Illhorn et du Bois de Finges dans le district de Sierre; dans le même district, un quatrième dans la région de la frontière bernoise et du Glacier de la Plaine Morte.

Dans ces districts, toute chasse est complètement interdite.

**De Brigue à Marseille par le Rhône**

Aujourd'hui vendredi commence à Brigue le voyage Brigue-Marseille par le Rhône, organisé par la Société vaudoise du génie. Les pontonniers ont procédé à une première reconnaissance du Rhône, de Genève à Seyssel. Jeudi et vendredi de la semaine dernière, quatre membres de la société, sous les ordres de M. le major Constant Buttiaz, ont fait une reconnaissance de Seyssel à Lyon. Le voyage a parfaitement réussi, sans le moindre accroc. Le Département militaire a prêté quelques tentes du nouveau modèle qui peuvent se porter comme manteaux et qui constituent un excellent abri comme les intempéries.

Une délégation de neuf pontonniers de la société, avec le drapeau de celle-ci, s'est rendue, mardi, au glacier du Rhône. La délégation devait être rejointe en route par M. le lieutenant-colonel Paul Etier, chef du département vaudois des Travaux publics. Elle a couché mercredi soir à la Furka, jeudi soir à Brigue. Vendredi les délégués s'embarqueront à Brigue et bord des deux bateaux de l'Usine électrique de St-Maurice, prêtés par les Services industriels de la ville de Lausanne, et descendront le Rhône jusqu'au Bouveret. Ils arriveront au Bouveret probablement samedi.

Cette course préliminaire a pour but d'entraîner nos pontonniers pour le grand voyage projeté. Des photographies seront prises pendant l'excursion.

Les trois bateaux qui serviront au voyage Genève-Marseille sont arrivés à Ouchy. On procédait ces jours-ci à leur accouplement. Ils seront munis de deux moto-godilles de 5 chevaux chacune, qui permettent d'activer considérablement la marche des embarcations sur le Rhône.

Les moto-godilles sont des hélices portatives, actionnées par des moteurs à essence, qui s'adaptent, dans l'espace de quelques minutes, à n'importe quelle embarcation. Ces appareils, très pratiques et qui dispensent les navigateurs du pénible service de l'aviron, ont été mis à la disposition de la Société par M. Arnold Michaud, à Yvonand, représentant de la maison de Paris qui les fabrique.

Un bateau d'avant-garde, mû par une moto-godille de 2 1/2 chevaux, précèdera les trois nacelles accouplées et signalera les obstacles qui pourraient se présenter en cours de route. Ce voyage organisé par la Société vaudoise

du génie, s'annonce sous les auspices les plus favorables.

En tous cas, dit la *Feuille d'avis de Lausanne* à qui nous empruntons ces détails, rien n'a été négligé pour sa réussite.

**Cambricoleurs d'églises.** — Dans la nuit de mercredi à jeudi des voleurs ont pénétré dans l'église de Glis, près de Brigue, et ont dérobé des objets de culte de la plus grande valeur. On n'a aucune trace des coupables.

**Gampel.** — *Coups de revolver mortels.* — Deux ouvriers italiens se sont pris de querelle lundi soir à la gare de Gampel. L'un d'eux, nommé Ricco Maraldi, a été blessé de deux coups de revolver dans le bas-ventre et a succombé dans la nuit. Le meurtrier a pris la fuite.

**Ascension de la Dent Blanche.** — On nous écrit de Zinal :

Mlle Brunneton et son neveu, M. Philippe Kreiss, de Paris, accompagnés des guides Félix Abbet et Louis Theytaz ont fait, mardi 11 août, l'ascension de la Dent Blanche par l'arête des Quatre Anes. C'est la première fois que cette ascension a été faite par une dame.

L'ascension de la Dent Blanche par l'arête des Quatre Anes est une des plus difficiles des Alpes.

**Gros incendie à Chalais.** — Un terrible incendie dont on ignore encore la cause a éclaté jeudi soir entre 8 1/2 et 9 h. à Chalais. Une dizaine de maisons et granges sont devenues la proie des flammes, ainsi que deux porcs. Grâce aux prompts secours arrivés on a pu se rendre maître du feu au bout de trois heures de travail. On a heureusement aucun accident de personnes à déplorer.

Chalais, qui a déjà été presque entièrement détruit par le feu en 1892, est un village de 900 habitants, à 3 1/2 kilomètres de Sierre.

**Club alpin.** — Les samedi, dimanche et lundi 22, 23 et 24 août, la section des Diablerets du Club alpin fera, sous la direction de M. le Dr Weillauer, une course au Mont-Collon (3640 m.).

Départ de Lausanne le samedi à 5 h. 10 pour Martigny; coucher à Chanrion. — Dimanche, à 2 h. du matin, départ; à 9 h. arrivée au sommet; souper et coucher à Arolla. Lundi, départ à 4 h., descente par l'Alpe de Seillon; dîner à Pralong; 7 h. départ de Sion; 10 h. arrivée à Lausanne.

Coût approximatif de la course, 40 fr.

**Gaz de Monthey**

Nous nous permettons de rendre attentif le public de Monthey à l'annonce concernant l'Usine à gaz projetée dans cette commune.

La Société Suisse du Gaz, qui a conclu un contrat de concession avec la commune de Monthey, a l'intention de faciliter le plus possible les installations de gaz pour engager tous les ménages à s'en servir dans la cuisine et comme lumière. Qui s'inscrit comme abonné jusqu'au 25 août aura gratuitement le raccordement et la colonne montante jusqu'au compteur, même s'il est placé au troisième étage. En général on installera le compteur dans le corridor ou dans la cuisine, pour réduire ainsi à un minimum les frais des installations particulières. L'installation du compteur se fera gratuitement, on ne percevra qu'une petite location de 40 à 50 ct. par mois, suivant tarif, fixé dans le contrat de concession, qui comprend le maintien en bon état du compteur et le contrôle. Les réchauds ou

cuisinières ne coûtent pas plus cher que quelques francs; en dépensant de 10 à 20 fr. on obtient déjà un appareil suffisant pour un ménage de 3 à 5 personnes. Naturellement il existe aussi des modèles de luxe jusqu'aux prix de quelques cents francs. L'installation de la tuyauterie, à partir du compteur, ne coûte que 1 à 2 fr. par m. tout compris. Pour économiser même cette dépense, la société prévoit de donner une prime aux actionnaires de la future société en leur installant gratuitement les tuyaux à partir du compteur à la cuisinière et au bec de la cuisine. Un actionnaire n'aura donc pas plus à dépenser que quelques francs pour les appareils que l'on peut prendre avec soi en cas de déménagement. Cela signifie un grand avantage tant pour les propriétaires que pour les locataires, et les actions seront de 100 fr. et au porteur pour permettre à tout le monde d'en prendre.

L'un ou l'autre qui ne connaît pas le gaz a peur d'un danger prétendu qui n'existe pas en réalité. La statistique des sociétés d'assurance a démontré que, par exemple, l'électricité cause plus d'accidents et plus d'incendies que le gaz et que le combustible le plus dangereux est le pétrole, qui est dix fois plus souvent la cause d'un accident que l'électricité et le gaz ensemble.

Il est donc à espérer que pas un ménage ne manquera l'occasion d'introduire le gaz chez lui et de s'assurer ces avantages économiques. (Comm.)

**Monthey.** — La commune de Monthey a ouvert un concours pour l'établissement d'un projet de bâtiment scolaire pour garçons et filles et salle de gymnastique. Le concours est ouvert entre tous les architectes suisses ou domiciliés en Suisse. Le délai pour la présentation des projets est fixé au 31 août. Une somme de 2000 francs a été mise à la disposition du jury pour récompenser les trois meilleurs projets.

Le jury est formé de MM. Victor Chaudet, architecte, à Vevey, Henry Baudin, architecte, à Genève et Joseph Dufour, architecte, à Sion.

**Belle vengeance**

L'acte de bravoure accompli par le Conseil de Vionnaz lorsqu'il renvoya brutalement son excellent instituteur Rémy Vannay, lequel avait osé faire preuve d'une légère indépendance, empêchait messieurs du Val d'Illiez de dormir.

Pensez donc être dépassés par une autre commune en idées étroites et avoir laissé à son poste si longtemps un instituteur assez indépendant pour faire partie de l'„Harmonie“ de Monthey! Quelle honte pour la commune ultra-conservatrice d'Illicz!

Il est vrai que l'instituteur Basile Es-Borrat était un enfant de la commune, qu'il enseignait depuis 25 ans avec zèle et succès, qu'il était bien noté au point de vue pédagogique; que, de plus, il était conseiller municipal, secrétaire du Conseil depuis nombre d'années, organiste même; qu'avec son modeste traitement, il avait à nourrir 9 enfants. Tout cela excusait bien un peu ces Messieurs d'avoir tant tardé; mais ce n'étaient que circonstances atténuantes et pas suffisantes. Aussi, dimanche dernier, „Messieurs les conseillers“, se souvenant qu'ils étaient de la patrie du Gros Bullet et devaient, par conséquent, se montrer courageux et sans peur, annoncèrent-ils à M. le conseiller-secrétaire-instituteur Basile Es-Borrat que, bien qu'il fût nommé pour deux années encore, l'honneur et le plaisir d'enseigner aux petits Val d'Illiens la grammaire,

l'arithmétique et surtout le catéchisme lui étaient retirés. Et afin qu'il n'y eût aucun doute sur les motifs de cette décision arbitraire, M. le Président de la commune traita, dans les escaliers de la maison de commune, le pauvre Es-Borrat, abasourdi, d'hannoniste, de marseillais et de panetier.

Bravo, messieurs, voilà qui s'appelle du courage, ou je n'y comprends rien; vous avez mérité que vos noms soient inscrits en lettres d'or dans les colonnes du *Nouvelliste*! Mais, car il y a un mais, souvenez-vous du vieux proverbe: Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse!

Vous voulez pousser les choses à l'extrême, mettre la politique en tout et avant tout, dominer par la crainte, étouffer toute velléité d'indépendance par la rudesse de vos représailles. Eh bien! nous vous disons sans crainte de nous tromper: C'est de la mauvaise tactique et le jour viendra, plus tôt que vous le supposez, où les victimes de votre système d'oppression relèveront la tête, se coaliseront et vous renverseront.

Et nous disons spécialement à l'un de vous: La richesse n'est pas tout en ce monde; elle casse, comme tout casse. Nous ajoutons même à son adresse: „Vous qui faites tant de politique, qui détestez si cordialement tout ce qui porte l'étiquette libérale, pourriez-vous nous dire à quel député s'est adressé l'un de vos proches, condamné à une grosse amende, bien méritée, de contrebande, pour essayer de la faire réduire? Est-ce à un député conservateur? Non, mais bien à un député libéral! Ils ont donc du bon, ces maudits libéraux, lorsqu'il s'agit de remplir ou de conserver votre bourse.

Que fera Basile Es-Borrat? Nommé pour 2 ans encore, il pourrait réclamer à la commune d'Illicz de justes dommages-intérêts. Le fera-t-il? nous n'en savons rien. Notre vive sympathie le suit dans sa retraite forcée et nous espérons bien qu'il continuera à venir se consoler auprès de ses nombreux amis de Monthey des injustices et des affronts que lui prodiguent les hautes et orgueilleuses personnalités de son ingrate commune.

B.

**Vernayaz.** — Une construction utile.

La nouvelle société de laiterie de Vernayaz possèdera sous peu une laiterie des plus modernes en son genre, grâce à son dévoué président, M. César Moret, qui se donne toute la peine possible pour la bonne marche de la société. Les travaux de la nouvelle construction ont été accordés: pour la maçonnerie à MM. Dupont & Cie, entrepreneurs, à Vernayaz; pour la charpente et couverture à M. Jules Jotterand, à Vernayaz et pour la menuiserie à M. Mathieu Chappot, à Martigny.

**Charrat.** — Une bonne figure vient de disparaître de notre village: Frédéric Sauthier, vénérable vieillard à barbe blanche, y est décédé le 11 ct., à l'âge de 75 ans. Homme d'ordre, de beaucoup de bon sens et d'une grande logique, c'était le type du bon citoyen et du travailleur intelligent et persévérant. Vignerone distingué, apiculteur très entendu, il ne manquait aucune conférence, cherchant toujours à s'instruire et à se perfectionner. Grand amateur de bonne lecture, il était arrivé à un développement d'esprit et d'idées peu ordinaire chez un campagnard, et cela tout en restant simple et modeste; aussi jouissait-il de l'estime générale de ses concitoyens. Inutile de dire que le défunt était un libéral convaincu.

Honneur à sa mémoire. X.

de quelques boîtes; dans la partie inférieure, il y avait un tableau de petite dimension, retourné, appuyé contre le mur. C'était ce tableau, le portrait de René, que la marquise cherchait et voulait revoir; depuis tant de mois qu'il se trouvait là, l'armoire n'avait pas été ouverte.

Elle le posa sur une chaise, comme sur un cheval, et plaça la lumière de façon que la peinture devint aussi distincte que possible; puis, s'asseyant à quelque distance, elle se mit à le contempler.

Ils restèrent ainsi face à face. Lui semblait aussi la regarder. La lueur incertaine de la bougie, flottant sur ces beaux traits, leur donnait une apparence de vie. Le regard était fier et tranquille, mais un peu triste, interprète fidèle d'une âme ardente qui, au milieu même des plaisirs, sans le savoir peut-être, souffrait de son inaction et aspirait en secret à quelque chose de plus élevé. Le peintre, certainement, devait être un homme de génie, pour avoir saisi et rendu cette indéfinissable expression, lorsque tout autre n'eût vu dans ces yeux superbes que l'éclat de l'esprit et le rayonnement de la gaieté.

En face de ce visage plein de jeunesse et véritablement animé, madame de Saint-Villiers se tenait immobile et pâle comme une morte. Une émotion profonde l'avait saisie en revoyant celui qu'elle avait aimé comme un fils, dont elle s'était séparée avec plus de douleur que si on l'eût arraché de ses bras pour le coucher dans le tombeau.

Mais, avec l'angoisse d'une séparation si cruelle, se réveillait une souffrance plus vive encore. C'est que dans René perdu elle ne pleurait pas seulement

ce jeune homme si noble et si beau, dont les brillantes qualités faisaient déborder son cœur d'orgueil, comme sa tendresse filiale le faisait déborder d'amour; ce qu'elle pleurait, c'était encore leur race morte, leur nom éteint, leur blason disparu. Elle était une Laverdié, elle. René restait le dernier représentant de sa famille. En le voyant mener sa vie un peu dissipée, elle avait craint, un moment, qu'il ne se mariât point et que leur nom ne périt avec lui; c'est alors qu'elle avait engagé le marquis de Saint-Villiers à laisser par testament son titre à l'aîné de leurs arrière-neveux, certaine que le comte de Laverdié se ferait un devoir sacré et un honneur de confondre et de perpétuer la gloire de deux maisons aussi anciennes et aussi fameuses.

Et quelle était maintenant la fin de tout ceci? Tant de préoccupations, tant de soins, tant d'espoir, tant d'orgueil, pour en arriver là!... Pour voir ce neveu, ce fils, cet héritier d'un nom si grand, ce dépositaire d'un sang si pur, briser son écusson, renier un passé qui embrassait des siècles, se courber vers la terre et la creuser de ses mains, comme avaient fait autrefois les serfs que ses yeux foudroyaient sous leurs pieds! quel désespoir et quelle honte!

La marquise regardait toujours le portrait placé devant elle, mais le mouvement d'insurmontable tendresse qui l'avait contrainte à le tirer de l'obscurité et de l'oubli cédait à un sentiment opposé, à mesure qu'elle le considérait. Les larmes qui d'abord avaient jailli de ses yeux devant cette figure tant aimée, venaient de tarir, et elle attachait maintenant sur elle des regards durs et secs.

C'est en vain que René sembla tourner vers sa tante ses yeux pleins de fierté douce et de tristesse virile. Etait-ce le jeu de la lumière ou bien y avait-il vraiment une prière dans ses yeux? Sans doute que madame de Saint-Villiers eût pu le voir, car elle y répondit:

— Malheureux enfant! murmura-t-elle. Non, non, n'attends pas que jamais je te pardonne.

La vieille marquise ne dormit point cette nuit-là. Durant l'heure qu'elle avait passée devant le portrait de René, tous les chagrins qu'elle avait eus dans sa vie, même ceux qu'elle pensait avoir oubliés, ceux dont l'aiguillon paraissait ému depuis longtemps, étaient venus la torturer. L'isolement de sa vieillesse se faisait sentir, plus affreux, plus désolé que jamais. A travers les ombres de la nuit, elle le voyait se dresser devant elle comme un spectre effroyable, qui la suivrait en ricanant jusqu'au tombeau, jeteux d'y ensevelir avec elle les cadavres raidis de deux races. Tantôt les tourments de l'orgueil dominaient ceux du cœur, et elle sentait des malédictions monter à ses lèvres; dans d'autres moments, un attendrissement plus doux et plus cruel l'envahissait; alors elle versait des larmes en songeant au passé, en se rappelant les petits enfants qui lui avaient souri, qu'elle avait portés dans, et dont pas un seul ne serait auprès d'elle pour lui fermer les yeux.

Le lendemain, dans l'après-midi, comme madame de Saint-Villiers se tenait dans son petit salon, qu'éclairait un rayon de soleil d'avril, un domestique entra et lui remit une carte.

Madame de Saint-Villiers jeta les yeux sur cette carte et eut un mouvement de joyeuse surprise; elle

venait d'y lire le nom du vicomte Alphonse de Linières.

Alphonse avait été dès l'enfance l'ami de René; il avait été élevé avec lui presque sous les yeux de la marquise. Celle-ci l'aimait doublement, et pour son neveu et pour lui-même; il était pour elle l'idéal du gentilhomme; elle eût souhaité que René lui ressemblât, qu'il fût comme lui fortement attaché aux vieux principes, ferme et inflexible dans ses idées, au lieu de se laisser si facilement emporter au souffle de tous les enthousiasmes, de toutes les pensées nouvelles et hardies. Ceci, c'était bien avant qu'il fût possible de prévoir jusqu'où des dispositions qui inquiétaient tant la marquise devaient entraîner son neveu.

La conduite du comte de Laverdié fut jugée par Alphonse de Linières comme par madame de Saint-Villiers. Il en éprouva la même douleur, la même indignation. Tous deux, la vieille dame et le jeune homme, confondirent leur chagrin et trouvèrent dans leur sympathie mutuelle quelque adoucissement à une déception si amère. Ils cessèrent pourtant bientôt de parler ensemble de ce qui les préoccupait si fort, afin de ne point s'attrister l'un l'autre. Alphonse surtout cachait soigneusement à la marquise la colère sourde et croissante qu'excitait en lui le coup de tête de René.

(A suivre)

**Chamonix-Mer de Glace.** — La ligne de Chamonix au Montenvers vient d'ouvrir son exploitation jusqu'au km. 4,2, à 20 minutes de l'hôtel du Montenvers, auquel on accède sans fatigue par un sentier.

Le merveilleux spectacle dont on jouit depuis la terrasse de l'hôtel se trouve ainsi mis à la portée des personnes les moins ingambes, et la Mer de Glace devient dès à présent le glacier le plus facilement accessible depuis les stations d'étrangers du Léman. En prenant à Lausanne l'express du Simplon de 12 h. 12, on est rendu à la Mer-de-Glace à 5 h. 1/2 par le Martigny-Châtelard. Cette excursion peut même se faire commodément en un jour par Genève et le Fayet-Chamonix à l'aller et le retour par Châtelard et Martigny.

**La reine Marguerite à Chamonix et à la Mer de glace.** — En quittant Martigny mardi matin en automobile, la reine Marguerite avec sa suite s'est rendue à Evian où elle est descendue au Splendide Hôtel, puis elle est repartie après midi pour Chamonix, où elle est arrivée le soir.

Mercredi matin elle est montée au Montenvert, sur la Mer de Glace, où elle a offert un repas de 200 couverts aux ouvriers italiens travaillant sur la ligne. Au retour la colonie italienne a fait à la reine une ovation enthousiaste.

La reine, repartie de Chamonix, est arrivée hier matin jeudi à Aix-les-Bains, où elle demeurera trois semaines pour sa cure. Elle est descendue au Splendide Hôtel.

**Infirmerie du district de Martigny**

*Liste de souscriptions*

**Martigny-Bourg.** — Paccolat Maurice, 100 francs, Verney, Vve Joseph 100, Pierroz Henri 20, Arlettaz Etienne 10, Guex Adrien d'Emile 10, Darbellay Emmanuel 20, Arlettaz Louis de Jean-Jos. 10, Borghèse Catherine 5, Bianchetti Louis 25, Couchepin Jules, ingénieur 100, Arlettaz Edouard 100, Mério Roger 25, Piota Louis 15, Couchepin Rosalie, Vve 200, Simonetta Jules 100, Simonetta Vve Emile 150, Boucher A., ingénieur, Prilly 100, Torriane Jules 100, Joris Charles, pharmacien 50, Darioli-Laveggi J. 25, Gross Vve Louis 100, Couchepin, conseiller d'Etat 150, Chattron Alexandre 100, Gross Emile 100, Arlettaz Esther 100, Emonet Léonce 100, Darbellay Antoine 50, Emonet Elise, Vve 100, Mério Rodolphe, entrepreneur 20, Michellod Delphine et Julie 30, Caretti Charles 50, Couchepin Georges 50, Bochatay Léon 50, Dorsaz Auguste 10, Chappot Emile 10.

Total pour Martigny-Bourg Fr. 2295.—

Liste précédente 7092.40

Nouvelle souscription

Cretton Eugène, Martigny-Combe 10.—

Total général Fr. 9397.40

**Confédération Suisse**

**Importation de vin.** — A l'approche des vendanges, on se préoccupe, dans les milieux intéressés, de l'énorme importation des vins d'Espagne et d'Italie. Au bureau fédéral de statistique, on déclare que depuis une dizaine de mois, on importe toujours beaucoup de vins du Sud. Il est à prévoir que dans les caves de certains négociants en vins doivent se trouver des approvisionnements formidables, qui influenceront sur les prix.

Il est facile de deviner ce qui est arrivé. En Espagne et en Italie, il y a eu une production énorme de vin qui n'a pas complètement été vendue. Il faut s'en défaire, et nos négociants ont reçu des offres très alléchantes, dont ils ont profité. Voilà maintenant leurs caves bien remplies. Cela ne va pas faciliter la vente des crus indigènes.

**Nouvelles étrangères**

**Entrevue de souverains**

Le mois d'août est la saison favorite pour les entrevues de souverains. Après le président Fallières en tournée dans les pays du nord, c'est à Edouard VII d'Angleterre de se déplacer; lundi après-midi il a quitté Londres pour se rendre à Ischl à la rencontre du vieil empereur d'Autriche François Joseph; en route il s'est arrêté à Cromberg, en Prusse, où il a eu une entrevue avec l'empereur Guillaume II, au château de Friedrichshof.

Ce que se sont dit les deux augures, on ne le sait pas au juste; on conjecture, cependant, que l'entrevue aura pour résultat de diminuer encore la tension dont souffrent les relations entre les deux pays, notamment en Orient.

Edouard VII a pris congé de l'empereur Guillaume et de ses hôtes à Friedrichshof mardi à 11 h. du soir et est arrivé mercredi matin à 10 h. à Ischl, où il a été reçu à la gare par l'empereur François-Joseph et sa suite.

Une entrevue privée a eu lieu entre les deux souverains, tandis que le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, baron

d'Aerenthal, et le sous secrétaire anglais des affaires étrangères, sir Ch. Hardinge, se rencontraient de leur côté.

Tous les journaux viennois attribuent à l'entrevue d'Ischl une importance politique en ce sens qu'elle atteste l'amélioration de la situation européenne et les bonnes dispositions existant de tous côtés pour une loyale entente entre les puissances en faveur de la paix.

**Maroc**

**Nouveaux combats**

Mardi et mercredi, des engagements sérieux se sont produits à 6 à 7 lieues de Tanger entre les partisans du caïd aziziste Bou Aouda, et les Rzuki, partisans de Moulaï Hafid. Les indigènes disent que Bou Aouda a subi de fortes pertes.

Des bruits contradictoires circulent au sujet d'une défaite qu'aurait subie la mehalla d'Abd-el-Aziz sur l'Oumer Rbia. Plusieurs lettres ont été reçues à Tanger dans lesquelles on parle d'une défaite et où l'on dit que le sultan aurait dû traverser de nouveau la rivière avec de grosses pertes en hommes et en matériel. Cependant, des lettres du camp impérial envoyées le même jour ne font aucune mention de cette défaite.

**France**

**Terrible explosion à bord d'un navire-école**

Un grave accident s'est produit mardi aux Salins d'Hyères, près de Toulon, à bord du vaisseau-école „La Couronne“. Au cours d'exercices de tir, un canon de 164 a fait explosion, tuant 6 hommes et en blessant 20, dont plusieurs très grièvement.

Les premiers soins ont été donnés aux blessés à bord, pendant que le vaisseau-école faisait route sur St-Mandrier, son pavillon en berne.

Deux des blessés sont morts pendant leur transport à Toulon. Trois autres sont dans un état désespéré.

La consternation est grande à Toulon. Les concert militaires ont été supprimés jusqu'après les obsèques.

**Italie**

**Le drapeau italien au Vatican**

Pie X vient d'abroger l'ordonnance de Pie IX, maintenue par Léon XIII, défendant l'entrée du Vatican au drapeau national italien. Ce drapeau pourra désormais être déployé tant dans la résidence pontificale que dans les églises de Rome, à la condition, toutefois, qu'il n'appartienne pas à des sociétés ou associations de localités des anciens Etats pontificaux.

Les trois couleurs nationales italiennes flotteront pour la première fois dans l'enceinte du Vatican à l'occasion du prochain concours de gymnastique qui aura lieu en novembre, en présence du pape, sur une des vastes pelouses du parc.

**Turquie**

**Incendie d'Uskub**

La moitié de la ville d'Uskub a brûlé dans la nuit de lundi à mardi. Les dégâts s'élevaient, dit-on, à 3 millions de couronnes. C'est principalement la population turque qui a le plus souffert de l'incendie.

Uskub est une des principales villes de Macédoine; c'est le chef lieu de la province de Kosovo. Elle est située à 290 mètres d'altitude et se trouve sur la ligne de chemin de fer allant de Mitrovitza à Salonique. Sa population est d'environ 18,000 habitants. En 1888, l'ouverture du chemin de fer de Nich à Salonique a fait d'Uskub un des centres de communication les plus importants de la Turquie. Son aspect est mi-européen, mi-turc. La population se compose de Serbes, d'Albanais, de juifs, de Tzintzars, de Turcs et de tziganes. Les Serbes prédominent et, après eux, les Turcs.

**A L'AIGUILLE VERTE**

(4127 mètres)

Salut ! glaciers sublimes !  
Vous qui touchez aux cieux,  
Nous gravissons vos cimes  
Avec un cœur joyeux.

Et puisque vous chantez, vous réalisez aussi, Messieurs, les pensées de notre grand Rimbart; parce que vous pensez intéresser les lecteurs du *Confédéré*, j'acquiesce à votre désir et consacre de bon cœur quelques instants à décrire, sommairement et avec quelques impressions, l'ascension que vous avez relatée dans un des derniers numéros de votre journal.

**France**

Depuis nos escalades dans le massif du Trient, au Chardonnet, à l'Aiguille d'Argentière notamment, d'où nous avons contemplé à notre aise la reine du plus beau „coin“ de la terre de France, nous ne résistions plus au secret désir de fouler aussi ce sommet vulnérable, chancelant, capricieux... car ainsi qu'une dame, cette belle de l'alpe se coiffe un peu suivant la mode, à laquelle elle sacrifie sans peser. Un jour, par exemple, nous

fûmes témoins, depuis Argentière, d'une de ces métamorphoses: sous forme d'avalanche une masse poudreuse se détachait de la tête, changeant sa forme, réduisant de moitié ses dimensions.

Ce spectacle nous fit abandonner le projet que nous avions caressé quelques instants: Gravier l'Aiguille par un des beaux couloirs verts de glace qui tombent presque perpendiculairement sur le glacier d'Argentière et qui n'ont été foulés qu'une fois (probablement), en juillet 1876, par les hardis grimpeurs Maund, Middlemore et Cordier. „Guenille si tu veux, ma guenille m'est chère!“ Nous nous contenterons de tenter le coup sur le versant opposé (sud), un peu moins raide, en suivant, si possible, les indications du premier vainqueur de la fameuse Aiguille, Whymper (mai 1865).

**France**

Le 22 juillet, au matin, nous quittons la cabane Julien Dupuis d'où nous avons fait diverses ascensions, gagnons la vallée de Chamonix par le glacier et le col du Tour, remontons la Mer de Glace sur sa rive droite pour arriver, après 11 heures de marche et une intéressante grimpe dans les rochers — au lieu dit les Egralés — à la coquette cabane du C. A. F., effacée sous une gigantesque dalle de granit, non loin du jardin de Talèfre, au pied de l'Aiguille du Moine, à une altitude approximative de 2800 m.

On ne peut rien imaginer de plus impressionnant que le monde que nous embrassons de ce site. La Terre, semble-t-il, n'est plus. C'est sur une partie mystérieuse du vaste Univers que le voile s'est levé: le mortel promène un regard ébahi; il essaie de pénétrer, de comprendre tant de Beau, de Merveilleux, mais il s'arrête, muet, contempe, contempe encore sans saisir et à grand peine il se convainc que c'est bien la réalité et qu'il n'est pas victime du rêve, de l'illusion.

Partout, l'étendue glaciaire, coupée de sillons affreux où disparaissent des armées; des pics des flèches, des tours crénelées qui, du glacier, s'élèvent d'un seul jet jusques aux cieux; des solitudes sans bornes, faites de blanc et plus pur; des masses grises ou noires semées au hasard, çà et là, sur les fleuves de glace, un coucher de soleil plein de poésie, de douceur.

N'atteindrions-nous pas le but principal de notre entreprise que nous bénirions cependant la bonne étoile qui nous a conduits jusqu'ici.

**France**

Minuit et demie. Le réveil a sonné. Nous n'avons pas dormi... tant pis, debout! Il le faut.

Une heure, départ, allègres, sac au dos, piolet et lanterne en mains. Sur la neige durcie du glacier de Talèfre, silencieux, nous longeons la base de l'arête qui porte le Moine, la Nonne, l'Evêque, le Cardinal.

A 3 heures, nous taillons à grands coups de piolet une muraille de glace pour franchir la rimaie, tout près du couloir que nous avons examiné le jour précédent et qui est la voie généralement suivie. Bientôt des rochers difficiles où nous n'avons guère à cause de la mi-obscurité et de l'impossibilité de porter les lanternes. Plus loin, de la neige durcie sur les rochers polis formant dos d'âne entre les deux couloirs. Les crampons mordent; pourtant nous avançons „à quatre“, l'inclinaison étant trop forte. Le grand couloir, malgré les avalanches du jour précédent, n'offre aucune sécurité. Morceaux de neige durcie, glaçons, pierres sifflent sans interruption. Malheur à l'imprudent qui s'engagerait dans ce sillon. La ligne que nous suivons, plus difficile sans doute, est à l'abri du danger. Autant que possible nous utilisons le rocher, qui n'offre guère de prises, et les places de neige assez solide pour des pieds exercés.

Le froid, à notre grand étonnement, ne fait guère souffrir. Nos mitaines protègent nos mains contre les débris de glace que fait sauter le piolet en taillant, et non contre le froid.

Pour gagner du temps et pour plus de sécurité, nous reprenons la marche „à quatre“ quand l'occasion se présente. Chaque pas demande un effort et chaque 15 mètres oblige à un court repos. Il faut frapper vigoureusement avec la pointe du pied la croûte durcie pour s'assurer un point ferme. L'effort et l'attitude anormale amènent des maux de tête, des saignements de nez. L'entraînement, l'énergie, la volonté sont des conditions sine qua non de succès... et il nous en faut une forte dose pour pousser jusqu'au but!

Plus on avance, plus le sommet recule, plus les difficultés se multiplient.

La faim se fait sentir et nous cherchons en vain quelque bloc, quelque surface horizontale pour s'asseoir un instant et manger à notre aise. Il faut se résoudre à une pose de quelques minutes, nos personnes étant amarrées à la corde solidement fixée aux piolets que nous avons réussi à planter dans une fissure.

Un gentil papillon explorait, lui aussi, cette terre inhospitalière. Il montait, montait encore. Là-haut, l'astre du jour dardait ses rayons sur la gracieuse arête blanche et l'insecte ailé pensait sans doute rencontrer enfin

quelque fleur pour se fortifier, se reposer. Pauvre fou! Tes forces t'abandonneront bientôt et ta dépouille disparaîtra dans la neige humide qui tapisse le gouffre, de l'autre côté. Pleure, pleure, tu ne verras plus les tiens, ni la terre et ses douceurs... Comme toi, créature éphémère, nous sommes des fous sans doute, et qui sait si la rimaie noire, là-bas, au fond du précipice, n'est pas ouverte pour nous... Aujourd'hui ou demain, c'est à peu près égal, puisqu'il faut mourir une fois et nous ne serons probablement pas meilleurs dans 50 ans que maintenant. Nous aurons beaucoup rêvé et bien peu réalisé... Ah! mais non, nous ne sommes pas encore des blasés, nous voulons travailler, jouir encore, prendre la vie de son beau côté, chanter, oublier ceux qui ne veulent nous comprendre, vivre, et bien vivre. Heup! Louis, allons, allons-y, ce soir nous nous désaltérerons à Chamonix, réjouissons-nous!

Et Louis prend résolument son piolet, fait sauter sans pitié la belle glace noire et nous traversons le couloir en peu de temps. Quelques mètres encore, comme les quadrupèdes, sur un plan qui tend à la verticale, puis la fameuse arête, fragile, où il faut avancer délicatement, par cordée, tournant les corniches, et à 9 heures nous touchons le sommet que personne encore n'a foulé cette année. Je me hisse avec précaution sur le point culminant formant corniche, tandis que Louis tient ferme à la corde. Un coup de canon dans la vallée... est-ce en notre honneur? Si oui, ce n'est en tous cas pas sur l'initiative des guides de la région.

— Le drapeau, compagnon... il est dans ta poche?

— Impossible. Ma situation n'est plus tenable. Sous l'action du soleil la neige dégringole... qu'en sera-t-il plus bas... fils, fils.

Au revoir, montagnes chéries qui nous procurez les plus beaux jours de notre vie! Adieu, patrie, qui montre là-bas des cimes bien-aimées; nous espérons te revoir!

**France**

Le temps, c'est de l'argent, dit-on; en haute montagne le temps, c'est la vie. En nous hâtant nous avons quelque chance de rentrer vivants! Aussi la descente s'effectua-t-elle sans muser et avec beaucoup de prudence. Sur l'arête vertigineuse des vers de La Fontaine me revinrent en mémoire et je les récitai:

Sur la corde tendue  
Un jeune voltigeur apprenait à danser, etc.

Les pensées de mon collègue, en ce moment, étaient pour Zepplin... — La piste servit, à la descente, pour 200 mètres et ce fut tout. La neige, rapidement ramollie, céda sous les pieds et la plus grande partie de la descente s'effectua en courtes glissades, avec les amas de neige et des arrêts à tous les blocs qui émergeaient çà et là. Nous avions ainsi moins de chance que la masse entière se mit en mouvement. Deux ou trois glissades rapides sur la glace — elles auraient pu nous coûter cher — et nous atteignons les derniers rochers. A ce moment seulement nous faisons halte pour regarder en arrière et constater que nous sommes hors de danger. Alors seulement nous avons osé dire: „Nous l'avons faite“. Les guides qui, hier, nous narguaient au passage, ricanaient de notre audacieux projet, constateront avec douleur aujourd'hui que deux Suisses, deux Führer ôse, leur ont ravi la gloire — puisqu'ils s'en font une — de faire la „première“ cette année d'une cime dont ils ont droit d'être fiers.

**France**

Après une marche pénible sur le glacier où nous pataugeons jusqu'à la ceinture, nous retrouvons le délicieux refuge, à 2 heures de l'après-midi, et, le lendemain, à la première heure, Vernayaz.

La fatigue passe, vite, l'heureux souvenir demeure. Nous sommes aussi plus forts pour la vie où il ne faut se laisser de s'élever au-dessus des mesquineries de tous genres, où il faut sans cesse oublier et aimer, toujours.

Jules Vjette.

**ERNEST COMTE**

Médecin-chirurgien dentiste

MARTIGNY

**absent** jusqu'au 15 août

**A nos abonnés**

Nos abonnés sont avisés que les remboursements du 2<sup>me</sup> semestre 1908 seront envoyés prochainement. Ceux qui désirent un délai sont priés de nous le faire savoir sans retard.

Le facteur ne présente la carte de remboursement qu'une fois. On peut retirer au bureau de poste les remboursements impayés pendant les 8 jours qui suivent la présentation.

**Imprimerie Pillat & Darbellay, Martigny**  
Gérants responsables

